

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	34 (1954)
Heft:	5
Register:	Arrangement franco-suisse du 3 mai 1954 : importation de produits suisses en France d'outre-mer pour la période du 1 avril au 30 septembre 1954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARRANGEMENT FRANCO-SUISSE DU 3 MAI 1954

Importation de produits suisses en France d'outre-mer pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 1954

LISTE B2

Contingents attribués à l'Algérie et à la Tunisie pour l'importation de produits suisses

	Contingents en 1.000 fr. s.				Contingents en 1.000 fr. s.		
	Algérie	Tunisie	Total		Algérie	Tunisie	Total
Laits médicaux en poudre, laits concentrés, stérilisés, pasteurisés	475	100	575	Matériel médico-chirurgical, appareils électro-domestiques, appareils électriques de cuisson, de chauffage	130	35	165
Fromage à pâte dure, y compris crèmes de Gruyère en boîtes	225	Cont. glob.	225 (a)	Instruments scientifiques de mesure divers	100	95	195
Pommes et poires de table	100 (b)	50 (b)	150 (b)	Phonographes, pick-up, moteurs, etc.	—	40,5	40,5
Cigares, cigarettes, tabac	100	15	115	Montres	230	120	350
Colorants	90	22,5	112,5	Fournitures de rhabillage	20	25	45
Produits synthétiques pour parfums	—	25	25	Divers général y compris les vaches et taureaux	950	350	1.300
Fils de rayonne	—	25	25	Totaux	5.125	2.723	7.848
Tissus de tout genre	50 (c)	60 (c)	110 (c)	(a) Ce contingent est privatif à l'Algérie, la Tunisie bénéficiant d'un contingent global.			
Broderies	—	45	45	(b) A valoir sur le contingent annuel qui sera fixé dans le prochain accord.			
Tricotages et confections	—	125	125	(c) Ce contingent concerne les tissus autres que ceux en coton admis dans le cadre d'un contingent global.			
Chaussures contingentées	30	100	130	(d) Ce contingent sera utilisé par priorité, étant entendu que le reliquat qui apparaîtrait à la fin de la période semestrielle tombera en annulation; en revanche, les reliquats des anciens accords demeureront utilisables.			
Raccords	300	40	340				
Matériel mécanique et électrique d'équipement	1.800 (d)	1.200	3.000				
Machines à coudre à usage domestique	350	100	450				
Machines à écrire	175	100	275				
Machines à calculer	—	50	50				

(a) Ce contingent est privatif à l'Algérie, la Tunisie bénéficiant d'un contingent global.
 (b) A valoir sur le contingent annuel qui sera fixé dans le prochain accord.
 (c) Ce contingent concerne les tissus autres que ceux en coton admis dans le cadre d'un contingent global.
 (d) Ce contingent sera utilisé par priorité, étant entendu que le reliquat qui apparaîtrait à la fin de la période semestrielle tombera en annulation; en revanche, les reliquats des anciens accords demeureront utilisables.

LISTE B3

Importation de produits suisses au Maroc

	Contingents en 1.000 fr. s.				Contingents en 1.000 fr. s.		
	Cont. glob.	Cont. glob.	Cont. glob.		Cont. glob.	Cont. glob.	Cont. glob.
Laits médicaux en poudre, laits concentrés	Cont. glob.	Cont. glob.	Cont. glob.	Machines à coudre à usage domestique	300	200	105
Fromage à pâte dure, y compris crèmes de Gruyère en boîtes	100 (a)	100 (a)	100 (a)	Machines à écrire	—	—	—
Pommes et poires de table	30	30	30	Machines à calculer	—	—	—
Cigares, cigarettes, tabac, etc.	Cont. glob.	Cont. glob.	Cont. glob.	Matériel médico-chirurgical, appareils électro-domestiques, appareils électriques de cuisson, de chauffage	200	230	35
Colorants	50	50	50	Instruments scientifiques de mesure divers	—	—	—
Produits synthétiques pour parfums	Cont. glob.	Cont. glob.	Cont. glob.	Phonographes, pick-up, moteurs, etc.	—	—	—
Fils de rayonne	2.900 (b)	2.900 (b)	2.900 (b)	Montres	—	—	—
Tissus de coton de toutes sortes, tissus de fibranne et pansement	50	50	50	Fournitures de rhabillage	—	—	—
Tissus de tout genre autres que ceux rentrant dans le contingent global	40	40	40	Divers général	—	—	2.200
Broderies	225	225	225	(a) A valoir sur le contingent annuel qui sera fixé dans le prochain accord.			
Tricotages et confections de qualité, y compris bonneterie et bas	50	50	50	(b) Contingent annuel.			
Chaussures de qualité	225	225	225	(c) Ce contingent sera utilisé par priorité, étant entendu que le reliquat qui apparaîtra à la fin de la période semestrielle tombera en annulation; en revanche, les reliquats des anciens accords demeurent utilisables.			
Crayons et porte-mines	25,5	25,5	25,5				
Raccords	140	140	140				
Matériel mécanique et électrique d'équipement	3.000 (c)	3.000 (c)	3.000 (c)				

LISTE B4

Importation de produits suisses dans les D. O. M. et les T. O. M.

	Contingents en 1.000 fr. s.			Contingents en 1.000 fr. s.	
	T. O. M.	D. O. M.		T. O. M.	D. O. M.
Laits médicaux en poudre, laits concentrés stérilisés, pasteurisés, etc.	720	13	Matériel médico-chirurgical, appareils électro-domestiques, appareils électriques de cuisson, de chauffage	56	
Fromage	125	30	Appareils photographiques et accessoires, phonographes, pick-up, moteurs, etc., dont 110 au moins pour appareils de cinéma (projecteurs et caméras)	275	
Produits chimiques divers dont colorants	145		Autres fabrications mécaniques et électriques	850	
Tissus de laine	115		Appareils électriques et instruments divers, y compris appareils de radio	375	
Tissus imprimés de coton et mouchoirs	1.450	58	Montres et mouvements finis, fournitures de rhabillage	575	115
Autres tissus, vêtements et bonneterie se reporter à	Cont. glob.		Chaussures	220	
Matériel mécanique et électrique d'équipement, y compris instruments de géodésie	849	176	Raccords	50	
Machines à coudre à usage domestique	325		Divers général, y compris pièces de rechange	2.000	294
Machines à écrire	400	58			

LISTE B5

Importation de produits suisses dans les États associés

	Contingents en 1.000 fr. s.					Contingents en 1.000 fr. s.			
	Totaux	Viet-Nam	Cambodge	Laos		Totaux	Viet-Nam	Cambodge	Laos
Laits médicaux en poudre, laits concentrés, stérilisés, pasteurisés, etc.	220	175	35	10	Autres fabrications mécaniques et électriques	200	175	15	10
Produits chimiques divers dont colorants	110	90	15	5	Appareils électriques et instruments divers, y compris appareils de radio	100	75	20	5
Tissus, mouchoirs et confections	160	140	15	5	Montres et mouvements finis, fournitures de rhabillage	200	160	30	10
Matériel mécanique et électrique d'équipement, y compris instruments de géodésie	200	120	50	Divers général, y compris pièces de rechange	900	650	175	75	
Machines à coudre à usage domestique	215	175	30						

Contingents globaux : Nous tenons les chiffres des contingents globaux dont il est question ci-dessus à la disposition de ceux de nos membres qui s'y intéressent.